



Guide de marque
Marque commerciale Valais et label Valais excellence

2^{ème} édition (2011)



Guide de marque
Marque commerciale **Valais** et label **Valais excellence**

2^{ème} édition (2011)



© lindaphoto.ch

Nous, les Valaisans...

Nous les Valaisans, nous recherchons l'excellence pour définir et promouvoir notre marque !

Car si le Valais est d'abord un beau pays, c'est aussi un nom et un logo qui le symbolisent et qui en font une marque commerciale.

Celle-ci sert à nous faire connaître auprès des touristes, des consommateurs, mais aussi des investisseurs.

Cette marque commerciale Valais ainsi que le label Valais excellence sont donc nos porte-drapeaux : c'est dire l'importance de bien les définir.

Pour cela, il a fallu réfléchir en profondeur à notre communication :

- à l'image que nous dégageons actuellement vers l'extérieur,
- à l'image que nous voudrions donner, en cohérence avec l'identité de notre canton.





Le document que vous tenez entre vos mains a été conçu pour faire vivre, pour le plus grand bénéfice de tous les acteurs de notre canton, la **marque Valais** et le **label Valais excellence**. Il a été réalisé par des équipes marketing qui se sont appliquées à définir l'identité de notre canton, avec l'aide de nombreux Valaisans et Valaisannes qui se sont prêtés à l'exercice avec beaucoup d'énergie et d'efficacité, et à qui il faut, ici, rendre hommage.

Il en résulte un **portrait identitaire** dont vous pouvez retrouver les conclusions en page 1|13. Il a permis d'affiner (comme on affine un bon fromage à raclette du Valais...) l'identité et l'image que nous souhaitons communiquer à l'intérieur comme à l'extérieur du canton, en prenant scrupuleusement en compte les objectifs économiques fixés par le gouvernement et les organisations faitières du Valais. Tâche complexe, qui a réclamé rigueur et ténacité. Mais cette réflexion a porté ses fruits et nous pouvons désormais mieux répondre aux besoins de nos clientèles.

De ce travail sont nées ce que l'on appelle les **fondations de la marque**, expliquées de la page 2|1 à la page 2|13. Il s'agit en quelque sorte de la profession de foi qui précise notre ambition et contient les valeurs profondes de notre marque et de notre label. Toutefois, les valeurs ne se suffisent pas à elles-mêmes. Il faut leur donner un corps, un outil de travail qui puisse les mettre en mouvement et les partager avec tous : ce sont les **codes de marque**, comparables à un code de la route, précis et professionnel.

Vous le découvrirez par vous-même en page 3|1, ces codes de marque sont des outils très concrets qui proposent une suite d'indications très précises sur l'exploitation de la **marque Valais** et du **label Valais excellence** ; la marque et le label présentent des fonctions différentes mais complémentaires, portant avec efficacité les couleurs du Valais.

En Valais, nous avons tous un talent à faire valoir et des affaires à faire marcher ! Hôteliers, viticulteurs, chefs d'entreprise, restaurateurs, responsables d'associations, guides de montagne, employés des services publics..., nous sommes tous invités à travers ce guide, à défendre et promouvoir le Valais ainsi que les produits et services arborant la marque Valais ou le label Valais excellence.

Suivez le guide !

Yvan Aymon
Directeur de la marque Valais

Histoire de la **marque Valais** et du **label Valais excellence**

- 1998** Adoption de la charte du développement durable par le Parlement valaisan qui servira de base au projet Valais excellence.
- 2000** Lancement du projet Valais excellence par le responsable du département "Marketing interne" de Valais Tourisme.
- 2001** Acceptation par le Conseil d'Etat de la Politique du Tourisme proposée par Valais Tourisme. Politique qui stipule les projets "Valais excellence" et "marque unique" comme des mesures clefs.
- 2001** Distinction du projet Valais excellence par le 1^{er} prix suisse d'innovation dans le tourisme (Milestone).
- 2002** 1^{ère} entreprise touristique certifiée Valais excellence.
- 2003** Décision d'abandon des marques sectorielles (Valais-Wallis) agricoles et touristiques au profit d'une marque unique.
- 2004** 1^{ère} entreprise viticole certifiée Valais excellence.
- 2005** 1^{ère} remise officielle des certificats Valais excellence à 18 entreprises valaisannes.
- 2006** Aboutissement du portrait identitaire qui permet une profonde réflexion sur l'identité et l'image du Valais.
- 2007** Acceptation par le Conseil d'Etat de la plateforme de marque décrite dans le présent guide.
- 2008** 1^{er} produit certifié marque Valais (la pomme).
- 2009** Lancement du concept de communication valais-community.ch.
- 2010** Prise de position du Conseil d'Etat sur les fondamentaux de la marque Valais : Qualité - Multisectoriel - Logo.
- 2011** 100^{ème} entreprise certifiée Valais excellence.

Situation à fin 2011 :

141 entreprises dans la démarche Valais excellence dont 107 certifiées.
27 produits certifiés marque Valais.



Définitions de la marque Valais et du label Valais excellence



la marque Valais

La marque Valais est portée par les **produits emblématiques du Valais** ainsi que par tous moyens de communication en lien avec ces produits.

Elle est identifiée par le logo de la marque.

Les critères d'attribution de cette marque sont :

- d'une part la provenance valaisanne ainsi que le respect d'un cahier des charges spécifique pour chaque produit.
- d'autre part, l'engagement de l'entreprise à travers la signature d'une charte, à respecter les valeurs de la marque.

La marque Valais ne peut être présente dans la communication d'une **entreprise** que si celle-ci a obtenu **le label Valais excellence**.

voir www.marquevalais.org



le label Valais excellence

Le label Valais excellence, identifié par le logo Valais excellence, s'adresse aux **entreprises ou institutions valaisannes**.

L'attribution de ce label repose sur une **certification** des entreprises aux **normes ISO 9001 et 14001**, ainsi que sur l'analyse de critères permettant la vérification du **respect des valeurs citoyennes** par les entreprises requérantes.

voir www.valais-excellence.ch



Critères d'attribution de la marque Valais et du label Valais excellence en fonction de l'émetteur et du type de communication

Émetteurs	Communication sur l'entreprise	Publicité image	Publicité pour un produit	Packaging d'un produit
Institutions de promotion (Ass. faïtières)	utilisation autorisée le label Valais excellence → L'institution doit être certifiée Valais excellence	utilisation autorisée la marque Valais → Uniquement pour les branches emblématiques → La publicité doit respecter le code de marque Valais	utilisation autorisée la marque Valais → Uniquement pour les produits qui sont enregistrés dans la liste des produits "Valais"*	
Entreprises labellisées Valais excellence	utilisation autorisée le label Valais excellence	utilisation autorisée le label Valais excellence → Obligatoirement associé à une information sur la démarche de l'entreprise la marque Valais → Uniquement pour les branches emblématiques → La publicité doit respecter le code de marque Valais	utilisation autorisée le label Valais excellence → Obligatoirement associé à une information sur la démarche de l'entreprise la marque Valais → Uniquement pour les produits qui sont enregistrés dans la liste des produits "Valais"*	utilisation autorisée la marque Valais → Uniquement pour les produits qui sont enregistrés dans la liste des produits "Valais"*
Entreprises non labellisées Valais excellence	utilisations non autorisées – Ni la marque Valais Ni le label Valais excellence	utilisations non autorisées – Ni la marque Valais Ni le label Valais excellence	utilisation autorisée la marque Valais → Uniquement pour les produits qui sont enregistrés dans la liste des produits "Valais"* → Les produits répondent à un cahier des charges précis et ont été certifiés → L'entreprise a signé la charte marque Valais	utilisation autorisée la marque Valais → Uniquement pour les produits qui sont enregistrés dans la liste des produits "Valais"* → Les produits répondent à un cahier des charges précis et ont été certifiés → L'entreprise a signé la charte marque Valais

* Liste établie à partir des critères d'attribution de la marque (voir www.marquevalais.org)



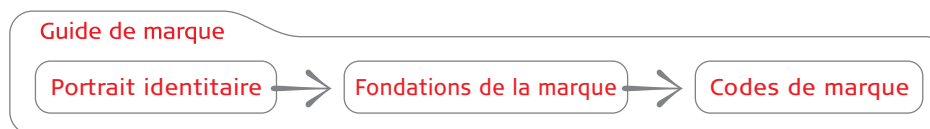
Le guide de marque ? Un vrai coach !

Comme vous le constaterez en le parcourant, le guide de marque, c'est tout simplement un outil qui nous permet "d'accorder nos violons" dans l'utilisation de la marque Valais et du label Valais excellence.

C'est la convergence de toutes nos forces à travers un discours commun qui renforcera la notoriété et la singularité de notre canton, son exceptionnelle richesse.

Cette convergence autour du guide de marque permettra ainsi de renforcer son attractivité et de mieux nous démarquer de nos concurrents.

Le **guide de marque** que vous avez entre les mains est subdivisé en grands chapitres qui se présentent sous la forme d'onglets



1. **Découvrons ensemble...**
... les **conclusions du portrait identitaire** du Valais qui a été réalisé en 2006, accompagnées des chiffres-clés du canton et des grandes orientations du gouvernement
→ rendez-vous chapitre 1
2. **Comprenons ensemble...**
... les **fondations de la marque** qui mettent en évidence la vision, l'ambition et la mission de la marque Valais et du label Valais excellence
→ rendez-vous chapitre 2
3. **Agissons ensemble...**
... avec les **codes de marque** Valais et Valais excellence, autrement dit sa mise en musique dans le cadre de nos activités respectives...
→ rendez-vous chapitre 3
4. **Communiquons ensemble...**
... avec les applications de la marque Valais et du label Valais excellence
→ rendez-vous chapitre 4
5. **Nous communiquons pour vous...**
... avec les supports de l'équipe marque Valais
→ rendez-vous chapitre 5
6. **Fiches techniques et informations pratiques**
→ rendez-vous chapitre 6

N'hésitez pas à contacter l'équipe de la marque Valais.
Elle est à votre disposition pour vous aider à mieux communiquer et faire apprécier le Valais.
marque@valais.ch

